

IMPORTANT



M^{mes} et M^s les locataires
de la **cinquième tranche** des immeubles
collectifs de la cité-jardin à Stains
(adresses : 16, avenue François Bégué
et du 26 au 40, boulevard Maxime Gorki)

Le projet de
réhabilitation
approuvé par
les locataires

Les travaux
démarrent
dans les
prochains mois



Le mercredi 9 décembre 2015,

en présence des membres de l'Amicale des locataires, a eu lieu le dépouillement des bulletins de consultation des locataires ayant participé à la consultation (du 21 septembre au 30 octobre 2015) sur le projet de réhabilitation.

Sur les 88 locataires consultés, 32 ont répondu dont 28 favorablement (48 logements vacants au moment de la consultation).

Suite à cette participation, et conformément à la circulaire n°93-60, relative à la concertation avec les locataires, **le projet est définitivement adopté** car moins de 50 % des votants s'y sont opposés.

L'Oph 93 a signé avec L'Amicale des locataires de la cité jardin un protocole d'accord le 2 septembre 2015. L'Amicale vous a fait parvenir individuellement une copie de ce protocole.

Dans cette convention vous trouverez :

- Le programme de travaux,
- L'évolution des quittances,
- Le plan financement.



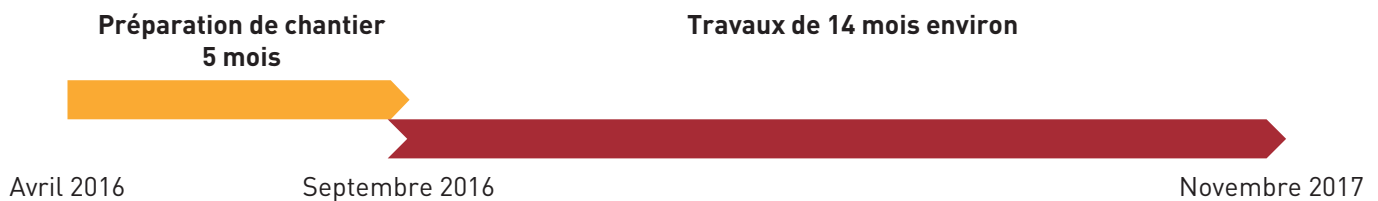
Signature de la convention Oph 93 - Amicale des locataires



Démarrage des travaux

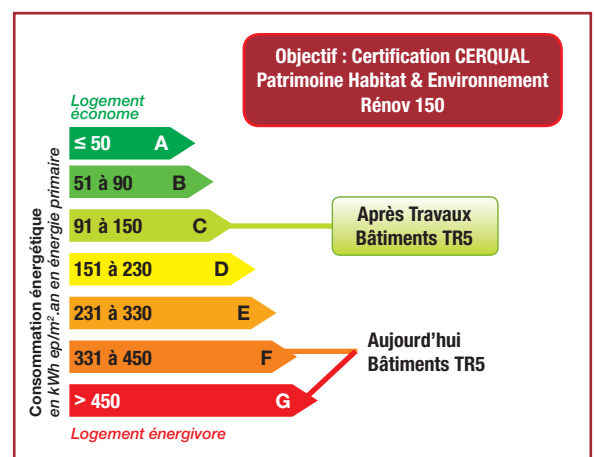
- **Après les phases d'études et la consultation des entreprises**, l'Office a désigné le 3 février 2016 et a signé le 18 mars 2016 le marché avec l'entreprise BREZILLON qui réalisera les travaux de réhabilitation de vos immeubles.
- **La phase de préparation du chantier** a débuté le 14 Avril 2016 et le chantier se déroulera pendant une durée de 19 mois dont 5 mois de préparation.
- **La phase de préparation est une période capitale** qui permet à l'entreprise de définir l'organisation globale du chantier avant le démarrage effectif des travaux :
 - Définition du planning de chantier,
 - Réalisation des visites préalables dans les logements et établissement des fiches travaux,
 - Validations des produits employés,
 - Validation des sous traitants,
 - Réalisation du logement témoin qui vous sera présenté en **Septembre 2016**.
Vous recevrez une invitation dans vos boîtes aux lettres.

Planning général des Travaux



Des économies du coût de votre logement en perspective

- **Amélioration des performances énergétiques des bâtiments**
 - Isolation par l'intérieur des logements vides.
 - Isolation intérieur des murs façades en cuisine et salle de bain de tous les logements.
 - Isolation des sous faces de plancher haut des sous-sols.
 - Réfection de l'isolation des terrasses pour 50% des bâtiments.
 - Pose de fenêtres PVC double vitrages et persiennes avec performances acoustiques et thermiques.
- **Amélioration du confort**
Avec la création d'une chaufferie et d'une sous station, toutes les chaudières individuelles des logements de la tranches 5 seront remplacées par un chauffage et eau chaude sanitaire collectifs.



Réunion publique – démarrage des travaux
Le 12 septembre 2016 à 18h30
à l'Espace Paul Eluard à Stains